

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Arrondissement de
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents :
Date de convocation : 30.06.2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

D'AUBIN

Séance du 8 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Laurent ALEXANDRE – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – M. Michel BAERT – Mme Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – MM. Gilles AUGUSTE – Lionel AULANIER – Mmes Brigitte CUESTA – Laurianne VINCENT – MM. Jean-Pierre BALDIT – Théo BENTRARI – Alain SOLIGNAC – Mmes Emilie DUSSAUSOY – Mathilde KART-BENTRARI – Mme Marie-Claude AGELOU – M. Yves SVEC – Mme Magali GARRIC – M. Francis GAUBERT – Mme Amélia AYORA – Mmes Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : M. Denis GRUSZKA à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND
M. Bernard D'IVERNIS à Mme Marie-Claude AGELOU
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND
M. André MARTINEZ à Mme Brigitte RODRIGUEZ

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Christine TEULIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Création des postes d'Adjoints au Maire.

Le Maire expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.2,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **9 juillet 2022.**

Publiée ou Notifiée le **9 juillet 2022.**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,

Le Maire,

Mme TEULIER



M. BAERT